

# السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات

## المراجعة الدورية للقوائم الانتخابية

### LA REVISION PERIODIQUE DES LISTES ELECTORALES

من 15 نوفمبر الى 14 ديسمبر 2020

La Commission de révision des listes électorales du Consulat d'Algérie à Alicante informe les ressortissants (es) algériens (nes) résidant dans les départements de : **Alicante- Valence – Murcia – Seville – Malaga– Almeria et Castellon** qu'en application des articles 14 et 15 de la loi organique n° 16/10 du 25 août 2016 relative au régime électoral , modifiée et complétée, et la décision , de M. le Président de l'Autorité Nationale Indépendante des élections (A.N.I.E), en date du 08 nov. 2020, il sera procédé à la révision périodique des listes électorales du

**dimanche 15 novembre 2020 au lundi 14 décembre 2020.**

**Cette opération concerne les citoyens ayant atteint 18 ans révolus au 31/12/2020, ceux qui ont changé leur lieu de résidence ainsi que les citoyens décédés.**

A ce titre, les ressortissants (es) remplissant les conditions, peuvent solliciter leur inscription ou radiation sur la liste électorale